

Description du poste de Responsable de base SwissBoxing

1. Fonction

- 1.1 Responsable de base SwissBoxing
- 1.2 Membre de la Commission sportive
- 1.3 Subordonné au Chef/fe de Sport de performance et de l'Entraîneur national

2. Objectifs

- 2.1 Coopération étroite avec le chef du sport de performance, l'entraîneur national, la commission des sports et le responsable des athlètes
- 2.2 Mise en œuvre FTEM
- 2.3 Assistance / conseils complets pour les entraîneurs de club
- 2.4 Aide à la planification et mise en place du scoutisme, la formation des cadres, PISTE et formation continue des entraîneurs

3. Exigences

- 3.1 Bonne connaissance du sport ou expérience en tant qu'athlète et entraîneur de compétition
- 3.2 Haut niveau de compétence technique et d'action, compétence personnelle et sociale
- 3.3 Bonnes compétences en communication et compétences linguistiques
- 3.4 Agir de façon responsable (Charte d'éthique)
- 3.5 Aptitudes à traiter avec tous les entraîneurs et athlètes
- 3.6 Préparation à la formation interne et à la formation continue (AIBA)

4. Tâches

- 4.1 Soutenir le chef du sport de performance / l'entraîneur national et le responsable des athlètes dans la mise en œuvre des activités de formation des cadres régionaux
- 4.2 Co-organisation de la formation de base, PISTE, scoutisme
- 4.3 Aider la mise en œuvre de PISTE dans toutes les bases
- 4.4 Mise en œuvre de FTEM et poursuite du développement du chemin des athlètes
- 4.5 Aide de la formation interne et de la formation continue des entraîneurs de compétition dans la base respective
- 4.6 Contrôle et rapporte au chef du sport de performance et à l'entraîneur national
- 4.7 Se tenir au courant des développements dans les sports de compétition
- 4.8 Assure le flux d'informations entre les formateurs et SpoKo

5. Coordination

- 5.1 Coordonnées dans toutes les questions des entraîneurs régionaux (triage)
- 5.2 Maintient le contact / échange d'informations avec les entraîneurs concernés et leur environnement
- 5.3 Assurer la communication interne et externe
- 5.4 Planification de PISTE en coopération avec le chef du sport de performance, les entraîneurs nationaux et les athlètes

6. Groupes cibles

- 6.1 Athlètes, Entraîneurs de Clubs,
- 6.2 Tous les encadrés et les talents
- 6.3 Jeunes et talents
- 6.4 Fonctionnaires Swiss Boxing, Clubs

7. La responsabilité confère des compétences

- 7.1 Mise en œuvre de compétences suffisantes et appropriées telles que:
- 7.2 Disposition - et compétence pour agir (dans les tâches susmentionnées)
- 7.3 Travailler de façon autonome et obtenir les informations nécessaires en fonction des tâches

8. Rémunération / Dépenses

Dépend des possibilités du budget actuel de la commission sportive